



DIRECTION
DE L'ACTION SOCIALE
ET DE LA SANTÉ

BREST METROPOLE
SERVICE AMENAGEMENTS IMMOBILIERS
ET FONCIERS
24 RUE COAT AR GUEVEN
B.P. 92 242
29222 BREST CEDEX 2

Direction Action Sociale et Santé / CCAS
Service Accueil - Accompagnement

N/Réf : CCAS JLC/CD/FS/n° 2019 - 338

Dossier suivi par :

☎ 02.98.00.83.10

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Le **09 AVR. 2019**

Objet : Résiliation d'une convention précaire d'occupation

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe que le CCAS de la Ville de Brest souhaite résilier la convention d'occupation précaire concernant la parcelle, cadastrée section DY sous le numéro 38, située rue de Menguen à Brest mise à disposition à titre gratuit depuis le 1^{er} juin 2013.

Conformément au cadre légal, le CCAS respectera le délai de préavis de 3 mois qui prendra effet à compter de la date de réception du présent courrier.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La vice-présidente du CCAS,
Patricia SALAUN-KERHORNQU

Centre Communal d'Action Sociale

40, rue Jules Ferry, BP 72222, 29222 Brest Cedex 2, tél. standard 02 98 00 84 00, télécopie 02 98 44 02 67
e.mail : ccas-direction@ccas-brest.fr, www.ccas-brest.fr